

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
six mois 14  
un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul autorisé pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 19 Novembre 1867

### DISCOURS

PRONONCÉ PAR S. M. L'EMPEREUR

A L'OUVERTURE DE LA SESSION LÉGISLATIVE  
Le Lundi 18 Novembre 1867, à une heure.

Messieurs les Sénateurs,  
Messieurs les Députés,

La nécessité de reprendre l'étude interrompue de lois importantes m'a obligé de vous convoquer plus tôt que de coutume. D'ailleurs, de récents événements m'ont fait éprouver le désir de m'éclairer de vos lumières et de votre concours.

Depuis que vous vous êtes séparés, de vagues inquiétudes sont venues affecter l'esprit public en Europe, et restreindre partout le mouvement industriel et les transactions commerciales.

Malgré les déclarations de mon gouvernement, qui n'a jamais varié dans son attitude pacifique, on a répandu cette croyance que toute modification dans le régime intérieur de l'Allemagne devait être une cause de conflit.

Cet état d'incertitude ne saurait durer plus longtemps; il faut accepter franchement les changements survenus de l'autre côté du Rhin, proclamer que tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations.

Les inquiétudes qui se sont manifestées s'expliquent difficilement à une époque où la France a offert au monde le spectacle le plus imposant de conciliation et de paix.

L'Exposition universelle où se sont donné rendez-vous presque tous les souverains de l'Europe et où se sont

rencontrés les représentants des classes laborieuses de tous les pays, a resserré les liens de fraternité entre les nations. Elle a disparu, mais son empreinte marquera profondément sur notre époque, car si après s'être élevée majestueusement, l'Exposition n'a brillé que d'un éclat momentané, elle a détruit, pour toujours, un passé de préjugés et d'erreurs. Entraves du travail et de l'intelligence, barrières entre les différents peuples comme entre les différentes classes, haines internationales: voilà ce qu'elle a rejeté derrière elle.

Ces gages incontestables de concorde ne sauraient nous dispenser d'améliorer les institutions militaires de la France.

C'est un devoir impérieux pour les gouvernements de poursuivre indépendamment des circonstances le progrès dans tous les éléments qui font la force du pays, et c'est pour nous une nécessité de perfectionner notre organisation militaire comme nos armes et notre marine.

La loi présentée au Corps législatif répartissait entre tous les citoyens les charges du recrutement; ce système a paru trop absolu, des transactions sont venues en atténuer la portée. Dès lors, j'ai cru devoir soumettre cette haute question à de nouvelles études. On ne saurait en effet approfondir avec trop de soins ce difficile problème qui touche à des intérêts si considérables et souvent si opposés.

Mon gouvernement vous proposera des dispositions nouvelles qui ne sont que de simples modifications à la loi de 1832, mais qui atteignent le but que j'ai toujours poursuivi: réduire le service pendant la paix et l'augmenter pendant la guerre.

Vous les examinerez ainsi que l'organisation de la garde nationale mobile, sous l'impression de cette pensée

patriotique que plus nous serons forts, plus la paix sera assurée.

Cette paix que nous voulons tous conserver a semblé un instant en péril. Les agitations révolutionnaires préparées au grand jour menaçaient les Etats Pontificaux.

La Convention du 15 Septembre n'étant pas exécutée, j'ai dû envoyer de nouveau nos troupes à Rome et protéger le pouvoir du Saint-Siège en repoussant les envahisseurs.

Notre conduite ne pouvait avoir rien d'hostile à l'unité et à l'indépendance de l'Italie, et cette nation un instant surprise n'a pas tardé à comprendre les dangers que ces manifestations révolutionnaires faisaient courir aux principes monarchiques et à l'ordre européen.

Le calme est aujourd'hui presque entièrement rétabli dans les Etats du Pape et nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de nos troupes.

Pour nous, la Convention du 15 Septembre existe tant qu'elle n'est pas remplacée par un nouvel acte international. Les rapports de l'Italie avec le Saint-Siège intéressent l'Europe entière et nous avons proposé aux puissances de régler ces rapports dans une conférence et de prévenir ainsi de nouvelles complications.

On s'est préoccupé de la question d'Orient à laquelle cependant l'esprit conciliant des puissances ôte tout caractère irritant.

Si il a existé quelque divergence entre elles sur le moyen d'amener la pacification de la Crète, je suis heureux de constater qu'elles sont toutes d'accord sur deux points principaux, le maintien de l'intégralité de l'Empire Ottoman et l'amélioration du sort des Chrétiens.

La politique étrangère nous permet

donc de consacrer tous nos soins aux améliorations intérieures.

Depuis votre dernière session, le suffrage universel a été appelé à élire un tiers de membres des Conseils généraux.

Ces élections, faites avec calme et indépendance, ont partout démontré le bon esprit des populations.

Le voyage que j'ai fait avec l'Impératrice dans l'Est et le Nord de la France a été l'occasion de manifestations de sympathie qui m'ont profondément touché. J'ai pu constater une fois de plus que rien n'a pu ébranler la confiance que le peuple a mise en moi et l'attachement qu'il porte à ma dynastie.

De mon côté, je m'efforce sans cesse d'aller au devant de ses vœux. L'achèvement des chemins vicinaux était réclamé par ces classes agricoles dont vous êtes les représentants éclairés.

Donnée satisfaction à ce besoin était pour nous un acte de justice, je dirai presque de gratitude.

Une vaste enquête en prépare la solution. Il vous sera facile, de concert avec mon gouvernement, d'assurer le succès de cette grande mesure.

La situation n'est sans doute pas exempte de certains embarras.

Le mouvement industriel et commercial s'est ralenti; ce malaise est général en Europe. Il tient en grande partie à des appréhensions que la bonne entente qui règne entre les puissances fera disparaître.

La récolte n'a pas été bonne; la cherté était inévitable, mais le libre commerce peut seul assurer les approvisionnements et niveler les prix.

Si ces causes diverses empêchent les recettes d'atteindre complètement les évaluations du budget, les prévisions des lois de finances ne seront pas modifiées et il est permis d'entrevoir

l'époque où des allègements d'impôts pourront être étudiés.

Cette session sera principalement employée à l'examen des lois dont j'ai pris l'initiative au mois de janvier dernier. Le temps écoulé n'a pas changé mes convictions sur l'utilité de ces réformes. Sans doute, l'exercice de ces libertés nouvelles expose les esprits à des excitations et à des entraînements dangereux, mais je compte à la fois pour les rendre impuissants sur le bon sens du pays, le progrès des moeurs publiques, la fermeté de répression, l'énergie et l'autorité du pouvoir.

Poursuivons donc l'œuvre que nous avons entreprise ensemble; depuis quinze ans, notre pensée a été la même: maintenir au dessus des controverses et des passions hostiles des lois fondamentales que le suffrage populaire a sanctionnées, mais en même temps développer nos institutions libérales sans affaiblir nos principes d'autorité.

Ne cessons pas de répandre l'éclairage par le prompt achèvement de nos voies de communication; de multiplier les moyens d'instruction; de rendre l'accès de la justice moins dispendieux par la simplification de procédure; de prendre toutes les mesures qui peuvent rendre prospère le sort du plus grand nombre.

Si, comme moi, vous demeurerez convaincus que cette voie est celle du progrès véritable et de la civilisation, continuons à marcher dans cet accord de vues et de sentiments qui est une précieuse garantie du bien public.

Vous adopterez, j'en ai l'espoir, les lois qui vous sont soumises; elles contribueront à la grandeur et à la richesse du pays. De mon côté, soyez-en sûrs, je maintiendrai haut et ferme le pouvoir qui m'a été confié; car les obstacles ou les résistances injustes n'ébranleront ni mon courage, ni ma foi dans l'avenir.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.  
DU 20 NOVEMBRE 1867.

## LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE IV.

UNE AVENTURE DE SOUS-PRÉFET.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX  
du 17 novembre).

— Montbrun, de grâce, ayez pitié ! murmura la jeune femme toute frémissante.  
— Cette pitié, c'est moi qui l'implore de vous; depuis longtemps ne me voyez-vous pas souffrir ? les heures que je passe loin de vous s'écoulaient à rêver celles qui vous rendront à moi; ma vie, dont jusqu'ici ma volonté fut le seul frein, était prête pour vous à se courber sous les caresses d'un époux dont le bonheur immédiate fait mon supplice; dès le premier jour je devins son esclave, le vôtre; mais l'amour à, lui aussi, ses révolutions; l'esclave aujourd'hui se lève en maître. Puis-

que vous avez pris la moitié de cette douce chaîne que vous aviez forgée, loin d'en briser les anneaux, laissez moi les resserrer sur nous ! Gabrielle, je vous aime !...

— Eh ! bien, montrez-le moi ; Georges, écoutez ma voix qui vous prie, éloignez-vous.

— Commandez donc, alors à mes yeux de ne plus vous voir, à mon cœur de ne plus battre et bondir dans ma poitrine; mais comment le pourriez-vous, vous qui ne pouvez même plus commander au vôtre le silence ?

Gabrielle, en effet, sans force de bras, mais pour lutter contre le charme qui l'attirait, avait laissé tomber sa tête sur l'épaule du jeune homme, leurs cheveux se mêlaient; sous le regard magnétique dont Georges la couvrait ses beaux yeux s'étaient fermés, sa poitrine semblait, dans ses battements précipités, prête à rompre les voiles indiscrets qui en laissaient deviner la richesse; ses mains déjà répondaient à l'étreinte des mains de Georges; sur ce chemin de roses qui conduit à l'abîme, en le dissimulant, un seul pas leur restait à faire, lorsque la porte de la serre qui communiquait avec le salon s'ouvrit, livrant passage à M. L...

L'obscurité, nous l'avons dit, régnait presque complètement dans la serre, mais l'imprudent et audacieux Montbrun, qui

sentait approcher la victoire, mettait alors sur des mains qu'on lui frottait un baiser trop rétentissant; les échos du lieu, qui, sans doute, entendaient pour la première fois ce bruit de contrebande, se plurent à le répéter avec luxe; l'oreille du maître se dressa scandalisée, ses lunettes oscillèrent sous ses sourcils froncés, il fit un pas en avant, puis deux en arrière, sous l'empire d'une subite réflexion et referma derrière lui la porte avec bruit.

Le couple amoureux tressaillit dans l'ombre; Montbrun, dans un premier mouvement dont il ne fut pas maître, s'éloigna légèrement; la jeune femme, se sentant délivrée du charme qui la tenait captive, s'élança légèrement vers le salon, où Georges, secouant bien vite sa surprise et sa déception, la rejoignit presque aussitôt.

M. L..., accoudé sur l'appui d'une fenêtre ouverte, suivait dans l'air, d'un œil béat, les spirales bleuâtres de la fumée d'un fin cabanas; il se retourna tranquillement vers les nouveaux venus, et, le sourire aux lèvres, les traita de déserteurs.

C'était un fin diplomate. Il avait senti de suite le ridicule qu'il y aurait à laisser voir sa découverte; l'énorme différence d'âge rendait un duel presque impossible. Comme il ne tenait, toutefois, aucunement à jouer le rôle de

mari complaisant, dès le surlendemain il partit pour Paris avec sa femme, pour laquelle il se montra d'une galanterie toute nouvelle.

Georges apprit ce départ sans savoir d'abord combien il y avait contribué; fatigué d'un échec inattendu, il se consolait déjà, espérant prendre bientôt sa revanche.

Il oubliait qu'une occasion perdue ne se retrouve pas.

Deux mois après, il recevait la lettre suivante :

« Cher monsieur,  
« Je viens d'apprendre à l'instant votre changement de résidence; j'en suis heureux et je vous en félicite; j'en suis sûr, petite ville assez triste, dit-on, située près de la frontière d'Allemagne.

« J'ai voulu vous annoncer le premier cette nouvelle, afin d'être aussi le premier à vous en exprimer tous mes regrets.

« Je m'étais fait de votre voisinage une si douce habitude, et nous voilà désormais à deux extrémités; en vérité, c'est cruel !

« Mme L..., qui connaît par moi la nouvelle, en est toute attristée; mais que mes regrets sont plus cruels, et combien j'y perds, plus qu'elle: un si bon joueur d'échecs !

« Je connais beaucoup le préfet de B..., votre futur voisin, et vous offre

pour lui une lettre de recommandation.

« Votre nouvelle fiancée (pardonnez-moi ce barbarisme) est une femme charmante aux pieds de laquelle autrefois j'ai brûlé quelque encens. Elle continue encore, dit-on, de fort beaux restes, et je crains bien qu'elle ne nous fasse vite oublier.

« Je termine à regret ces quelques mots trop courts, pressé que je suis de terminer une surprise que je ménage à ma femme.

« J'expédie à V... les plantes les plus rares pour sa serre, que je renouvelle continuellement; je veux qu'à son retour la-bas elle ne s'y reconnaisse plus.

« Tout à vous,

« L...  
« Paris, le 6 septembre 1860. »

Dans la dernière phrase, entièrement soulignée, Montbrun vit d'un partait le trait qui venait le frapper.

« Allons, dit-il en déchirant l'ironique missive, Mme L... est la femme d'un homme d'esprit. »

Ce fut la seule vengeance du préfet de V... mais elle était bonne, car Georges, après avoir fait prendre quelques informations sur la sous-préfecture à laquelle venait de le nommer, envoya sa démission et revint à Paris.